

## Résolutions adoptées par la dixième assemblée générale de l'UICN

New Delhi, 1969

### 6. Les Parcs Nationaux au Congo

La **10<sup>e</sup> Assemblée générale de l'UICN** réunie à La Nouvelle-Delhi en novembre 1969

**félicite** la République Démocratique du Congo pour le maintien inébranlable de ses Parcs Nationaux.

**exprime** sa vive admiration envers les 23 gardes du Parc National Albert qui ont donné leur vie pour la conservation de la nature.

et **espère vivement** que la création des nouveaux Parcs Nationaux de la Salonga, du Kahuzi-Biega et des Kundelungus pourra être réalisée.